

Au-delà des travaux, le PAPI Bourbre permet aussi la réalisation de différentes actions liées à la prévention contre les inondations :

→ une **série de formations et d'exercices de crise** pour permettre aux élus et aux entreprises de se préparer aux crises et aux risques (organisée en 2018, 2020 et 2021, en partenariat avec l'Institut des risques majeurs de Grenoble)

→ l'**installation d'un réseau de stations de mesures** permettant de mesurer le niveau des cours d'eau du territoire sur plusieurs zones à risques (suivi du niveau des cours d'eau en temps réel et avertissement envoyé par SMS aux mairies en cas de montée des eaux)



Station de mesure sur le Bion à Bourgoin-Jallieu

L'installation des stations s'est achevée en septembre 2021 et le système sera opérationnel à l'automne 2022.

→ des **diagnostics de vulnérabilité** proposés fin 2022 aux entreprises et aux propriétaires d'habitations situées dans les zones inondables résiduelles pour qu'ils puissent évaluer la vulnérabilité de leur bien en période de crue. Ces diagnostics pourront ensuite aboutir sur des travaux d'adaptation des bâtiments.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur notre site !

www.epagebourbre.fr

LE PROGRAMME D'ACTIONS DE PRÉVENTION DES INONDATIONS (PAPI) DE LA BOURBRE

epage
de la Bourbre

Le territoire du bassin versant de la Bourbre présente des risques importants en cas d'inondation.



Carte du bassin versant de la Bourbre

En cas de crue centennale,

850
personnes

50
entreprises
(pour un total de 1.000 emplois)

13
établissements recevant du public seraient exposés et

49 millions €
de dommages seraient engendrés.

Co-financé par



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



3,7 millions € **6,97 millions €**

de budget alloué
aux travaux

de dommages résiduels
après travaux

Soit une atténuation de

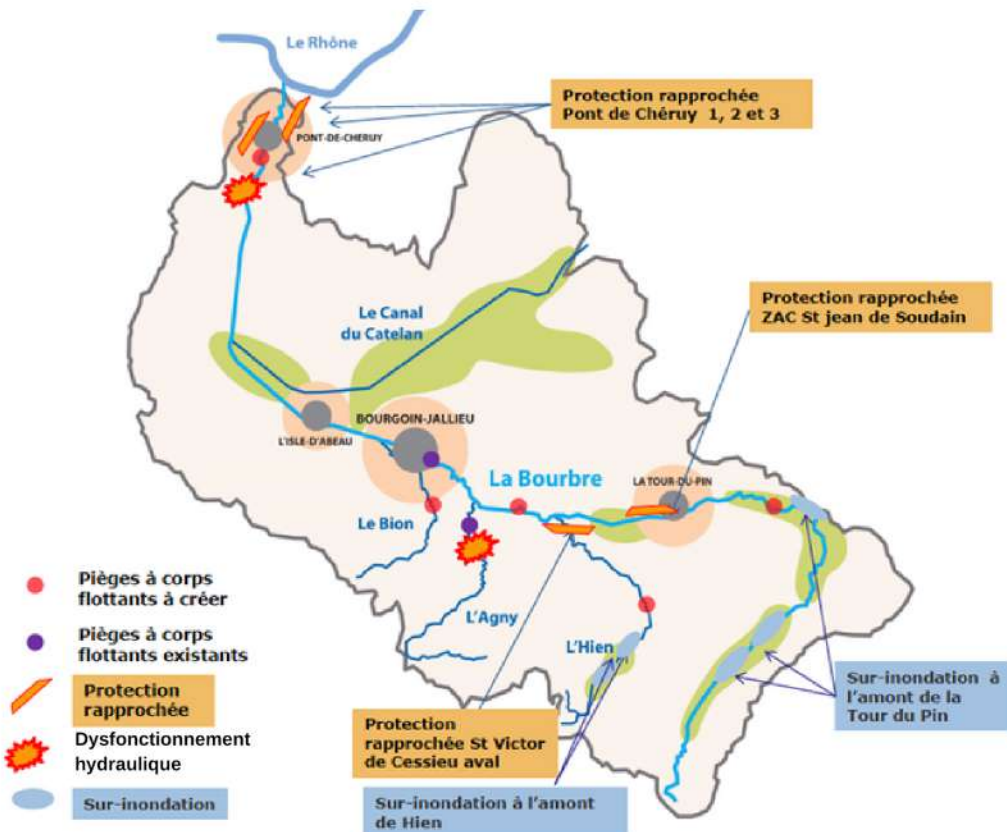
86%

du montant des dommages pour une crue de retour centennale

Depuis 2017, l'EPAGE de la Bourbre anime et coordonne, dans le cadre de la compétence GEMAPI, un **Programme d'Actions de Prévention des Inondations** (PAPI) cofinancé par l'État, le Département de l'Isère et l'EPAGE de la Bourbre via ses intercommunalités adhérentes, dont l'objectif est :

ORGANISER LA PRÉVENTION, L'ANTICIPATION ET LA GESTION DU RISQUE INONDATION SUR LE TERRITOIRE

Dans les prochaines années, de nombreux travaux de sécurisation sont prévus à hauteur de 3 700 000€. Ils incluent la mise en place de barrages écrêteurs et de plusieurs systèmes d'endiguement.



Carte de localisation des travaux prévus par le PAPI

Les actions prévues dans le cadre du PAPI se répartissent en 4 thèmes majeurs :

- 1. Réduire la vulnérabilité** en prenant en compte le risque inondation dans les documents d'urbanisme et la réduction de vulnérabilité des personnes et des biens
- 2. Surveiller, prévoir, alerter** pour prévoir et gérer la crise
- 3. Communiquer sur les risques** pour informer la population des risques encourus
- 4. Réduire l'occurrence des inondations** en ralentissant les écoulements et en mettant en place des ouvrages de protection hydraulique

Quelques exemples de travaux réalisés ou en cours de réalisation dans le cadre du programme :



Bassin de rétention des eaux de Comberadix à Bourgoin-Jallieu



Avant



Après

Barrage écrêteur à Saint-Ondras, avant et après travaux